

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU
01700 MIRIBEL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE CONVOCATION

Miribel, le 28/01/2026

Mesdames, Messieurs, les conseillers communautaires,

Je vous invite à participer à une séance plénière du **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** qui aura lieu le :

Mardi 03 FEVRIER 2026

A 18 HEURES 30

238, rue des Brotteaux – 01700 Miribel

La Présidente,
Caroline TERRIER



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL
En date du 03/02/2026
à 18 HEURES 30

I. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

En application des dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T, le Conseil Communautaire nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

II. APPROBATION DEFINITIVE DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU 25/11/2025 ET DU 16/12/2025

Il sera proposé au conseil d'approuver le procès-verbal de la séance plénière du 16/12/2025 et le procès-verbal du 25/11/2025

III. INFORMATION AU TITRE DE L'ARTICLE L.5211-10 du CGCT

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) il sera rendu compte des travaux du Bureau.

IV. INFORMATION DES DECISIONS PRISES PAR LA PRESIDENTE AU TITRE DE L'ARTICLE L.2122-22 du CGCT

L'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) permet au conseil de déléguer au Président une partie de ses attributions. Une information sera donnée aux délégués sur les décisions prises au titre de cette délégation.

V. AFFAIRE FINANCIERES

Rapporteur : Guy MONNIN

a) Débat d'Orientation Budgétaire 2026

Conformément aux dispositions de l'article L2312-1 et L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Madame la Présidente et le vice-président aux finances présenteront à l'assemblée pour débat préalable au vote du budget primitif les orientations relatives aux budgets 2026.

b) Fonds de concours voirie / chemin du cimetière à Tramoye

Le conseil par délibération en date du 18/02/2025 a approuvé un fonds de concours voirie pour l'aménagement du chemin du cimetière. A la demande de la commune il sera proposé à l'assemblée une actualisation du plan de financement.

c) Fonds de concours voirie / rue des Pins à Tramoyes

Le conseil par délibération en date du 21/05/2024 a approuvé un fonds de concours voirie pour l'aménagement de la rue des pins. A la demande de la commune il sera proposé à l'assemblée une actualisation du plan de financement.

d) Fonds de concours voirie / Thil - programmation 2025

Le conseil par délibération en date du 17/06/2025 a approuvé un fonds de concours voirie pour la programmation 2025 de différents travaux. A la demande de la commune il sera proposé à l'assemblée une actualisation du plan de financement.

VI. MOBILITES

Rapporteur : Valérie POMMAZ

a) Adoption définitive du PDMS

Par délibération en date du 08/07/2025 le conseil communautaire a arrêté le PDMS.

Après avis des personnes publics associées, du public et questions et remarques du comité des partenaires associés, il sera proposé à l'assemblée d'approuver définitivement le PDMS.

b) Fonds de concours / mode doux-modes actifs-Requalification RD 1084 à Beynost

L'assemblée aura à se prononcer sur l'attribution d'un fonds de concours de 297 329€ pour la requalification de la RD1084 à Beynost.

c) Fonds de concours modes doux-modes actifs / Chemin du Molliet à Neyron

L'assemblée aura à se prononcer sur l'attribution d'un fonds de concours de 63 514.77 € pour l'aménagement du chemin du Molliet à Neyron.

d) Convention CD01 / carrefour à feux et liaison modes doux sur RD1084a

Dans le cadre du projet de création d'un carrefour à feux sur la RD1084a, il sera proposé à l'assemblée d'approuver une convention avec le département de l'Ain

VII. ENVIRONNEMENT-CADRE DE VIE

Rapporteur : Christine FRANCOIS

a) Fonds de concours transition écologique / Réhabilitation de la mairie de Beynost

L'assemblée aura à se prononcer sur l'attribution d'un fonds de concours de 415 000 € pour des travaux de rénovation énergétique de la mairie de Beynost

b) Fonds de concours transition écologique / Réhabilitation du pôle petite enfance de la commune de Beynost

L'assemblée aura à se prononcer sur l'attribution d'un fonds de concours de 115 000 € pour des travaux de rénovation énergétique du pôle petite enfance de la commune de Beynost

VIII. GRAND CYCLE DE L'EAU

Rapporteur : Claude CHARTON

a) Approbation définitive du zonage d'assainissement collectif et non collectif de la commune de THIL

L'assemblée aura à approuver définitivement le zonage d'assainissement collectif et non collectif de la commune de THIL

IX. AFFAIRES SOCIALES

Rapporteur : Pierre GOUBET

a) Logement temporaire / convention ORSAC-CD01-CCMP

La CCMP dans le cadre de l'action 4 du PLH 2011/2019 a créé deux hébergements d'urgence destinés à répondre de manière transitoire aux urgences des ménages en matière de logement. Il sera proposé à l'assemblée de renouveler la convention de gestion passée avec l'ORSAC et le Conseil départemental de l'Ain.

X. QUESTIONS ORALES / ECRITES

Conformément au règlement intérieur de la CCMP réponse sera donnée par Madame la Présidente aux questions écrites et/ou orales reçues dans les délais.